

**CONSEILS
DE POSE**

**MOQUETTE
TUFTÉE**

C'EST UN PRODUIT VORWERK ! LORSQUE VOUS ÊTES IMPATIENT D'EN AVOIR ENFIN UN.

Chère cliente, cher client,

Vous avez opté pour un revêtement de sol de la marque Vorwerk, car les produits de Vorwerk flooring se distinguent par une alliance unique de qualité haut de gamme, d'innovations durables et d'un design primé dans le monde entier. Chaque jour, nous sommes animés par la volonté indéfectible d'offrir à nos clients les meilleurs et les plus beaux revêtements de sol qui soient. Pour ce faire, chaque mètre carré est minutieusement contrôlé manuellement et visuellement. Nous sommes la seule entreprise à adopter cette approche, ce afin de garantir que vous profitez de longues années durant de votre nouveau Vorwerk, qu'il soit inodore et qu'il rende votre vie encore plus saine. Certifié sans polluants et absorbant les particules fines, il est particulièrement adapté aux personnes allergiques.

En la posant comme il convient, de manière professionnelle, vous vous assurez de conserver durant de nombreuses années tous les avantages de votre moquette Vorwerk.

GÉNÉRALITÉS

Avant de commencer à le poser, il est tout d'abord nécessaire de contrôler les bonnes dimensions, les couleurs et l'absence de défauts du produit. Veuillez tenir compte du fait qu'une fois la pose commencée ainsi qu'une fois que le produit a déjà été découpé, aucune réclamation relative à de possibles défauts ne sera plus possible.

Les points de pression et traces en début de rouleau, dues à l'emballage et au transport, sur les revêtements de sol sont quasiment inévitables. Elles disparaissent intégralement selon les conditions climatiques, l'utilisation et l'entretien. L'augmentation de l'humidité de l'air donne aux fibres un meilleur pouvoir gonflant et fait disparaître plus rapidement les points de pression.

Après le contrôle, les lés de moquette devant être posés devront être apportés sur la surface qu'ils devront recouvrir afin de s'acclimater (24 heures au moins avant la pose).

DÉTERMINATION DES BESOINS

La surface à couvrir n'est pas déterminante pour calculer la quantité de revêtement de sol sous forme de lés en tissu, mais les longueurs et largeurs le sont.

Par conséquent, il est judicieux de déterminer la direction dans laquelle les lés seront posés pour en calculer les dimensions.

Les joints en longueur et les joints de tête doivent être ordonnés en conformité avec la norme DIN 18365 « Travaux de revêtement de sol » et les règles généralement reconnues pour la profession et la technique.

Concernant les lés avec un motif répétitif, les longueurs et largeurs des répétitions indiquées sur les fiches techniques des produits doivent être respectées.

Le mot répétition indique la répétition infinie d'un motif dans la longueur et dans la largeur.

Lors de la pose, seules les bordures de fabrication sont placées les unes à côté des autres. Ceci s'applique en particulier aux pièces de départ et aux bandes résiduelles et doit être pris en compte lors de la détermination des besoins.

Remarque : Le sens de la pose est certes laissé à l'appréciation du preneur d'ordre, nous recommandons toutefois de demander au préalable l'avis du donneur d'ordre.

PRÉPARATION

Les rouleaux de papier présentent des renseignements relatifs au numéro de la charge ainsi que l'ordre de fabrication du produit. Ces deux indications sont aussi visibles sur le dossier des lés de moquette. Avec 0 mètre au départ, le dossier de chaque rouleau comporte tous les 2 mètres un imprimé qui indique à chaque fois la longueur restante du lot. Ces numéros se trouvent toujours du même côté du rouleau à environ 50 cm du bord. Le respect de cette indication de longueur est particulièrement important en ce qui concerne le parcours de la couleur et du motif de la charge. Les lés de moquette à l'intérieur d'un espace fermé doivent être posés dans la même direction, provenir d'une même charge et être posés conformément à l'ordre de fabrication.

LES SUPPORTS DE POSE

Au préalable, assurez-vous que, dans le cas de poses sur le territoire allemand, le support de pose soit préparé selon la norme ATV/DIN 18365 VOB Partie C « Travaux de revêtement de sol » (tolérance de planéité) ainsi que conformément aux recommandations de pose des fournisseurs correspondants de matériaux. Vous devez en outre satisfaire aux normes de construction et réglementations en vigueur pour le respect des règles de la profession.

Concernant le degré d'achèvement du support, l'humidité dans les cas suivants doit se monter aux valeurs indiquées ci-après :

- *Chapes non chauffées :*
Chape en ciment 2,0 CM-%,
chape en sulfate de calcium 0,5 CM-%.
- *Chapes chauffées :*
Chape en ciment 1,8 CM-%,
chape en sulfate de calcium 0,5 CM-%.

(Les valeurs indiquées ici se réfèrent au moment de la rédaction de cette recommandation. Sous réserve de modifications éventuelles.)

Remarque : À l'étranger, les dispositions du pays concerné s'appliquent.

Dans le cas d'une rénovation, tous les résidus d'anciens revêtements de sol doivent être éliminés au préalable et les irrégularités doivent être nivelées. La surface doit être égalisée dans son intégralité en bonne et due forme avec du mastic liquide à faible contrainte (masticquée). Les agents de séparation, les restes de peinture, ainsi que les poussières, doivent être minutieusement éliminés avant le début de la pose et les surfaces à recouvrir doivent être sèches, dures, planes et débarrassées de toute poussière, ainsi que de toute fissure ou agent antiadhésif.

Pour les plaques de double plancher, lors d'une rénovation, ces dernières doivent être décapées et réajustées après leur remise en place, dans la mesure où le revêtement à

changer était appliqué de manière définitive sur les plaques de double plancher.

Les agents de séparation, les restes de peinture ainsi que les poussières doivent être minutieusement éliminés avant le début de la pose et les surfaces qui vont être recouvertes doivent en outre être sèches, dures, planes et débarrassées de toute poussière ainsi que de toutes fissures et agents antiadhésifs.

Remarque : Lors de l'utilisation de sous-couches isolantes, il faut tenir compte du fait que les caractéristiques de la moquette, en particulier, son adéquation aux roulettes de chaises, son comportement avec les empreintes, en cas d'incendie ainsi que lors de son nettoyage sont modifiées et que, par conséquent, toutes les caractéristiques garanties du produit perdent leur validité. À ce sujet, le donneur d'ordre doit mandater un organisme de contrôle pour le test ignifuge du montage correspondant dans la mesure où cet agrément est nécessité par le maître d'œuvre.

Si des sous-couches sont utilisées, les raccords et les joints doivent être déplacés par rapport à ceux de la moquette. Lors de l'utilisation de chaises de bureau pivotantes, si des sous-couches sont utilisées, il faut employer des tapis de protection appropriés pour les sols.

TEMPÉRATURE DE TRAVAIL ET CLIMATISATION

Les exigences minimales concernant la climatisation de la pièce doivent être respectées avant, pendant et après la pose. La température de la pièce doit être de 18°C au minimum pour une humidité ambiante relative de 65 % au maximum. La température de surface du support qui doit être revêtu ne doit pas être inférieure à 15°C. Avant la pose, il est important de procéder à l'acclimatation correspondante du produit qui va être posé en le plaçant au moins 24 heures auparavant dans les pièces concernées.

MATÉRIAUX DE POSE DU REVÊTEMENT

Afin d'éviter les problèmes de plaintes à cause d'odeur ainsi que des risques pour la santé, il est impératif que le support dans son ensemble soit issu d'un même système (= apprêt, mastic et colle à dispersion) et conforme à la norme Emicode EC1/EC1 plus.

LES COLLES ADÉQUATES

Afin d'éviter que se produisent éventuellement des modifications des dimensions des moquettes en lés, nous recommandons toujours d'utiliser des adhésifs permanents pour la pose. Pour les poses de surface, en principe, tous les équipements du dossier

de la moquette Vorwerk peuvent être utilisés avec des adhésifs prévus pour les revêtements textiles présentant une classification EMI CODE EC1/EC1Plus, par exemple, Thomsit T 410 ou des adhésifs semblables.

Remarque : La classification incendie de la moquette indiquée par Vorwerk sur la fiche technique est uniquement valable pour un collage complet sur toute la surface avec la colle correspondante (Thomsit T410).

En cas de chauffage par le sol, n'utilisez que des colles à dispersion appropriées.

Remarque : Le tissé plat avec des dossiers textiles en latex (SUPERIOR 1016) est toujours posé avec un encollage complet en utilisant des colles à dispersion. Il est nécessaire de tenir compte pour cela des directives de mise en œuvre des fabricants de colles.

La pose de moquette sur les marches d'escalier ne doit être effectuée qu'avec des qualités de produit possédant l'aptitude supplémentaire Escalier. Pour la pose de moquette sur les marches d'escalier, nous conseillons d'utiliser des colles poissantes sans solvant. En raison de multiples facteurs pouvant exercer une influence, des essais particuliers devraient être effectués au préalable pour tous les systèmes de pose sur escalier proposés sur le marché.

Par principe, il est essentiel de respecter les directives de pose de chaque fabricant

de colle et l'équipement du dossier de la moquette à poser, pour cette raison, adressez-vous à votre fournisseur de colle pour toute question relative à ce sujet.

DÉCOUPE DE LA BORDURE

Pour une découpe sûre des bords de la moquette, nous préconisons des couteaux spéciaux dont la lame est inclinée dans le sens de la coupe, de sorte que le tapis soit coupé du haut vers le bas.

La découpe de la bordure se fait en règle générale tant pour les velours que pour les moquettes avec des boucles à l'intérieur du couloir des fibres.

Dans ce but, dans le cas des moquettes en velours, le couloir formé par les fibres est déterminé au moyen d'une alêne à fibres. Ainsi le couloir des boucles s'ouvre et la découpe de la bordure peut être effectuée à l'aide d'un couteau de jointure à l'intérieur du couloir ouvert.

En principe, les qualités de boucles linéaires doivent être coupées individuellement entre les rangées de boucles (dans le couloir formé par les fibres) à l'aide d'un couteau de jointure approprié. Pour cela, les rangées de boucles ne doivent pas se chevaucher et les zones de transition, les points d'accès pour électriciens, les ouvertures d'inspection, les coupes circulaires doivent en plus être solidifiés sur

les bordures afin d'éviter que les boucles individuelles ne se défassent. Les jointures supérieures (transversalement au sens de la production) doivent être évitées, en particulier pour les articles en boucle tissée.

Dans le cas de qualités de poil élevées (Shag), la coupe de jointure peut être effectuée dans le couloir formé par les fibres ouvert à l'aide d'un couteau de jointure approprié. Pour ce faire, le couloir formé par les fibres est ouvert au moyen d'une alène de 12 mm d'épaisseur avec une pointe émoussée. Le cas échéant, il est possible d'utiliser ici aussi un gros tournevis cruciforme.

Une autre possibilité est de procéder à la découpe sur le revers, en ligne droite le long d'une règle en acier, en utilisant un couteau transversal.

Lors de la pose qui s'ensuit sur le lit de colle, il faut veiller à ce qu'aucun matériau qui dépasse ne se place sous la moquette.

Remarque : Pour le tissé plat avec des dossiers textiles en latex (SUPERIOR 1016), les jointures sont réalisées selon la procédure de la double coupe.

POSE

Pour choisir la bonne procédure de pose, il est important de connaître la matière du dossier de la moquette à poser.

Vorwerk Texback® Super
(thibaude beige)

Vorwerk Texback® Contract
(structure treillis beige)

Vorwerk Texback® Comfort
(volumineuse thibaude grise, densifiée)

POSE DE TEXBACK® CONTRACT

Avec des colles à sec :

Dans le cas présent, l'utilisation de ces colles est uniquement recommandée pour des matières unies ou des motifs sans répétition, étant donné qu'il n'est pas possible de procéder à une éventuelle correction.

Lors de la pose, seules les bordures de fabrication sont placées les unes à côté des autres. Ceci s'applique en particulier aux pièces de départ et aux bandes résiduelles.

Remarque : concernant les lés découpés en deux dans le sens de la longueur, les pièces de départ et les bandes résiduelles, il n'est pas exclu de voir apparaître des différences de couleur dans la zone où les bordures se rejoignent.

POSE DE TEXBACK® SUPER, TEXBACK® COMFORT

Lors de la pose de ces dossiers avec une colle à dispersion, il est impératif de respecter les recommandations de pose du fabricant. La quantité de colle à appliquer, la spatule dentelée à utiliser (par exemple: B1, B2, A2),

la durée d'aération, la capacité d'absorption du support, le temps de gommage minutieux ainsi qu'un bon marouflage de la totalité du revêtement après la pose sur le support encollé. Le respect de ces consignes est particulièrement important dans la perspective d'un décollage ultérieur de la moquette.

Avec de la colle de fixation universelle :

Pour la pose de Texback® Super et de Texback® Comfort avec une colle de fixation universelle, il faut également respecter scrupuleusement les recommandations du fabricant des colles, surtout le respect des temps nécessaires d'aération, ainsi que le temps de gommage minutieux du revêtement.

Le raccord des moquettes avec des dessins géométriques ne répond pas à cette règle. Dans ce cas, il convient de procéder à un encollage intégral avec des colles à dispersion, l'ajustement des dessins n'étant possible que sous certaines conditions.

Avec des colles poissantes :

Les colles poissantes conçues pour les dossiers textiles et proposées par différents fabricants représentent une autre possibilité, spécialement en ce qui concerne les colles poissantes et les colles de contact pour les dossiers en thibaude. L'application de la colle se fait, en règle générale, au moyen d'un rouleau à poils courts. Ces produits sont d'une très grande facilité d'utilisation et particulièrement indiqués pour permettre plus tard d'enlever sans problèmes ces

revêtements. Nos dossiers Texback® Super et Texback® Comfort sont particulièrement conçus pour ce type de pose.

Le raccord des moquettes avec des dessins géométriques ne répond pas à cette règle. Dans ce cas, il convient de procéder à un encollage intégral, l'ajustement des dessins n'étant possible que sous certaines conditions. Selon la capacité d'absorption du support, une plus forte enduction de colle peut s'imposer. Dans certains cas, il sera peut-être nécessaire d'appliquer une couche d'apprêt sur ces surfaces avant de les encoller.

Dans le cas de SUPERIOR 1016 : Chaque lé de moquette est posé avec une superposition d'environ 6 cm. Le premier lé est ensuite collé jusqu'à environ 50 cm de la jointure. Ensuite, la jointure est faite en double coupe au moyen d'un couteau trapézoïdal bien affûté le long d'une règle en acier, si nécessaire, changer la lame. Ensuite le second lé est posé et collé, le tout est passé au rouleau. Au bout de 30 à 40 minutes, la moquette est passée une deuxième fois au rouleau, dans la longueur.

Remarque : Afin d'éviter des effilochures et autres dommages causés sur la moquette, l'utilisation d'outils de tension tels que des pinces à double tête, des pinces de couture, etc., n'est pas recommandée pour cette qualité de produit.

Les joints en longueur et les joints de tête doivent en général être ordonnés en conformité avec la norme DIN 18365 « Travaux de revêtement de sol » et les règles généralement reconnues pour la profession et pour la technique.

Concernant les lés avec un motif répétitif, les longueurs et largeurs des répétitions indiquées sur les fiches techniques des produits doivent être respectées.

Lors de travaux sur des rails de transition vers d'autres revêtements, les rails doivent être choisis de la même hauteur que le revêtement de sol afin d'éviter d'endommager le tapis par des influences mécaniques.

Dans les escaliers, le sens du bouclé ira toujours du haut vers le bas. Les rangées de boucles doivent, dans ce cas, toujours aller en angle droit par rapport au bord des marches. Les motifs doivent être orientés parallèlement au bord des marches. Les bords des marches doivent présenter un rayon d'au moins 10 mm.

La pose de moquette à motifs répétitifs n'est possible qu'avec des outils de tension appropriés (par exemple des tendeurs de genou, des pinces à double tête, des pinces de jointure, etc. Le mot répétition indique la répétition infinie d'un motif dans la longueur et dans la largeur. Pour cela, les longueurs et largeurs des répétitions

indiquées sur les fiches techniques des produits doivent être respectées.

En raison de la nature des moquettes, les motifs et les décalages sont inévitables dans les limites des tolérances admissibles lors de la production.

Les tolérances admissibles en l'état tel qu'à la réception sont :

Rectitude de la bordure : 10 mm sur 2 m de longueur.

Distorsion de transversale du panneau : 1 % sur la largeur et toutefois moins de 4 cm.

Distorsion oblique : 1 % sur la largeur et toutefois moins de 4 cm.

Élongation : jusqu'à 0,5 % de la longueur, c.-à-d. 5 cm d'élongation sur 10 m de moquette (décalage de la répétition).

Les décalages dans la limite de ces tolérances doivent être corrigés par la personne chargée de la pose lors de cette dernière.

Si jamais les décalages sont plus importants, il faut nous signaler la marchandise livrée avant sa pose ou nous envoyer une réclamation.

Si vous avez d'autres questions au sujet de ces produits ou de la pose, notre service de conseils techniques se fera un plaisir de vous aider :

Centrale téléphonique :

0049 (0) 5151 103-0

Service téléphonique :

0049 (0) 5151 103-735

E-Mail: info@vorwerk-teppich.de

Version : février 2019

Les indications ci-dessus, notamment les suggestions de mise en œuvre et d'utilisation de nos produits, reposent sur nos connaissances et notre expérience. En raison des différentes matières et des conditions de mise en œuvre sur lesquelles nous n'avons aucune influence, nous vous recommandons de procéder dans tous les cas à des essais, afin de vous assurer que nos produits soient adaptés à l'utilisation à laquelle vous les destinez. Ni les présentes consignes, ni des conseils verbaux ne donnent droit à une quelconque garantie, sauf si nous nous sommes rendus coupables d'une faute intentionnelle ou d'une négligence grossière.

Sous réserve de modifications liées aux progrès techniques.



EINZIGARTIGE BODENBELÄGE *seit 1883.*
UNIQUE FLOOR COVERINGS *since 1883.*